

LE MOCI

Le moniteur du

commerce

international

lemoci.com

Hong Kong

Guide business 2012

N° 1921 - Du 6 au 19 septembre 2012 - 10 €

Toucher..!

DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL
FUSIONS ET ACQUISITIONS
JOINT VENTURES
DROIT DES SOCIÉTÉS

DROIT FISCAL INTERNATIONAL
ARBITRAGE INTERNATIONAL
DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ
DROIT DE L'IMMIGRATION

EN COUVERTURE

Hong Kong, Guide business 2012

L'ancienne colonie britannique, qui célèbre cette année le quinzième anniversaire de son rattachement à la République populaire de Chine, est « le » tremplin pour partir à la conquête du marché chinois, grâce au fameux « one country, two systems ». Ce territoire offre aussi de plus en plus d'opportunités aux PME dans des secteurs comme le luxe, l'agroalimentaire, le vin, les TIC ou la logistique. Revue de détail.

Mais que font-ils tous à Hong Kong ? La langue de Molière résonne dans les boutiques, les bureaux et les restaurants... Au 31 décembre 2011, le registre du consulat de France comptait 10 334 inscrits, constituant la troisième communauté française dans le monde. Sur ce rocher de 7 millions d'habitants situé en face de la Chine continentale, quelque 700 sociétés françaises implantées localement ou créées sur place par des Français emploient 30 000 locaux et génèrent un revenu annuel de 7 milliards d'euros, selon le consulat. De fait, le HKTDC (Hong Kong Trade Development Council), la FCCIHK (French Chamber of Commerce and Industry in Hong Kong, la Chambre de commerce et d'industrie française) ou le bureau Ubi-france croulent sous les demandes de jeunes, diplômés ou non, peinant à trouver un travail en France et désireux de tenter l'aventure asiatique. Ce confetti aux portes de la Chine fait mentir les préjugés sur les « Frenchies ». Si les exportations hexagonales font pâle figure comparées à celles des concurrents européens (voir page 20), la présence d'une communauté dynamique et solidaire permet de trouver sur place une multitude de relais institutionnels

et privés. « Il y a à Hong Kong un enthousiasme, un dynamisme qu'on ne retrouve pas en France, il est facile et sûr de s'y installer, les relations avec les administrations sont fluides, la fiscalité est attractive et on y travaille en anglais », résume Didier Balme, président de l'association France-Hong Kong et ancien directeur Asie de BNP Paribas. Si Hong Kong est redevenue chinoise en 1997, elle n'en bénéficie pas moins du statut de « Région administrative spéciale (RAS) » dont elle est la seule à bénéficier avec Macao. C'est le fameux « one country, two systems ». À Hong Kong, l'environnement des affaires très libéral contraste violemment avec celui du géant voisin. Le système judiciaire, calqué sur la « common law » britannique, est fiable, l'administration est plus un allié qu'un ennemi, les lobbies sont très présents, la presse et Internet sont libres, les cabinets juridiques spécialisés sur les questions de propriété intellectuelle pullulent. « À Hong Kong on ne plaisante pas avec la corruption. Je me souviens d'un homme d'affaires britannique ayant fait de la prison

pour avoir voulu soudoyer le Jockey Club. Il voulait faire inscrire une de ses relations et pensait accélérer son dossier », raconte un homme d'affaires français installé depuis une quinzaine d'années. Car Hong Kong, dont on dit qu'elle est un tremplin vers la Chine, est également un laboratoire économique et financier pour la République populaire. La RAS bat en effet sa propre monnaie, le dollar de Hong Kong (HKD), et l'on peut choisir entre la devise locale et le yuan au distributeur automatique. Surtout, elle est la seule et unique plateforme offshore d'internationalisation du yuan dans le monde. Ce qui permet à des milliers d'entreprises de travailler directement en yuans avec des fournisseurs ou partenaires chinois et d'investir sur le continent depuis Hong Kong. « Sur 100 dollars investis en Chine, 60 passent par Hong Kong, résume Paul Young qui dirige la filiale de BNP Paribas. Les échanges commerciaux entre les deux entités sont réglés depuis 2004 par l'accord CEPA (Closer Economic Partnership), prévoyant le désarmement tarifaire de 3 000 services

Sur 100 dollars investis en Chine,
60 passent par Hong Kong

Dynamisme de l'économie hongkongaise : quelles conséquences pour les Ressources Humaines ?

Sur un marché de l'emploi fluide, comment garder les meilleurs ?



D.R.

L'imbrication croissante des économies de la Chine continentale et de Hong Kong - avec pour corollaire l'arrivée de touristes chinois qui assurent aujourd'hui l'essentiel des ventes de détail des secteurs du luxe, de la mode, de la beauté ainsi que de l'hôtellerie locale - a des conséquences importantes sur l'évolution de l'économie de cette dernière dont l'industrie a été redéployée - notamment pour des questions d'espace et de coût - d'abord vers la province frontalière du Guangdong puis ailleurs en Chine voire en Asie du Sud-Est.

Bénéficiant d'une situation géographique avantageuse, Hong Kong a donc accentué sa spécialisation sur le secteur des services, en développement notamment ses activités de négociation, qui s'appuient sur des infrastructures portuaires et logistiques ultra modernes. De même, le secteur

de la finance internationale, traditionnellement bien représenté à Hong Kong, s'est vu dynamisé par l'afflux d'entreprises chinoises (voire plus récemment européennes telle que la société française l'Occitane) désireuses d'être cotées à la bourse de Hong Kong et de s'ouvrir aux capitaux internationaux.

Cette tertiarisation croissante de l'économie locale a suscité l'arrivée d'entreprises internationales et la création de sociétés locales dans le domaine en forte croissance du service aux entreprises, en raison de l'externalisation grandissante des activités périphériques des entreprises. Ainsi, de nombreux cabinets d'avocats, d'audits, de recrutement, de formation, de coaching ainsi que des sociétés de conseil en informatique, des consultants spécialisés, des publicitaires, etc... se sont implantés à Hong Kong en vue de développer leurs activités en Asie.

L'essor de l'économie de la connaissance a poussé le gouvernement hongkongais à soutenir depuis quelques temps le secteur de l'éducation afin de capter une part croissante de la manne des étudiants chinois désireux de compléter leurs études par un séjour académique hors de Chine continentale tout en développant un « profil international » qui les aidera à se différencier dans la conquête de meilleures opportunités de carrière en Chine. Hong Kong, baptisée « Asia World City » dans les campagnes de promotion de son image, joue une nouvelle fois le rôle de lien entre la Chine et l'étranger, en attirant également des étudiants étrangers intéressés par le dynamisme de l'Asie et notamment de la Chine.

Afin de soutenir leur croissance, tous ces secteurs recrutent des talents locaux, mais également de plus en plus de chinois du continent ainsi que des étrangers possédant les compétences et l'expérience requises. La concurrence est donc omniprésente et la flexibilité du marché de l'emploi permet ainsi un quasi-plein emploi, le taux de chômage actuel étant de 3.2% (été 2012).

Les employeurs demandent fréquemment aujourd'hui aux candidats de pouvoir s'exprimer en mandarin (quand le poste est en relation constante avec la Chine

continentale ou avec des clients chinois) ainsi qu'une expérience opérationnelle de la Chine (pour les mêmes raisons). Les principales compétences personnelles demandées aux candidats sont pour l'essentiel de faire preuve de flexibilité organisationnelle, d'autonomie, de savoir travailler en équipe, de communiquer efficacement, d'allier esprit d'analyse et de synthèse, etc...

Le marché du travail est donc plutôt actif à Hong Kong malgré la crise qui a momentanément modifié la relation employeurs-salariés en faveur de l'employeur. En effet, ces derniers font habituellement face à une situation tendue sur le marché de l'emploi en raison d'une inadéquation entre l'offre de compétences et la demande des entreprises, d'où une surenchère portant sur les rémunérations des personnes détentrices de compétences fortement demandées (general management, marketing, finance, logistique, etc...) et son corollaire, une politique de fidélisation des talents difficile à optimiser. En effet, le fait de passer d'un employeur à un autre permet de voir sa rémunération majorée de 20% en moyenne.

Un autre élément important est à prendre en considération : la fréquence de rotation des employeurs est plutôt forte à Hong Kong. Une grande partie des salariés est désireuse de continuer à se développer en changeant relativement souvent d'employeurs (tous les deux ans en moyenne) afin de connaître d'autres expériences de travail, des cultures d'entreprises différentes, d'autres secteurs et surtout de voir leurs émoluments

augmenter. La période la plus propice au changement d'employeur se situe entre mi-janvier et mi-février suivant le calendrier lunaire de la nouvelle année chinoise, au moment où les employés reçoivent leur bonus de fin d'année.

Cette vision orientée vers le court terme est l'apanage d'une société très compétitive où le temps est une devise comme une autre. Toutefois, certaines sociétés réussissent à minorer le turnover de leurs employés les plus importants en développant une culture d'entreprise où l'humain est prépondérant. Pour ce faire, elles mettent en place des politiques de fidélisation pointues, qui consistent souvent dans un premier temps à identifier les postes et les compétences clés dans leurs métiers. Ensuite, elles détectent les profils les plus pertinents (via des outils d'évaluation comme les tests psychométriques, les assessment centers), avant de préparer des plans de carrière, de développement des compétences et de succession visant à offrir une plus grande lisibilité aux opportunités proposées par l'employeur.

Parallèlement, la mise en œuvre de programmes de formation en interne, que cela soit au niveau du développement des compétences techniques (formations plutôt orientées métiers), au niveau relationnel via le mento-

ring, le coaching et les formations au développement du leadership, concourent également à réduire les départs. D'autres méthodes de rétention des talents sont également utilisées telles que les formations en alternance (MBA et autres), la mise en place de projets internes entre filiales et départements, afin de tester les aptitudes des salariés à l'innovation, au travail en équipe, au management de projets transverses.



D.R.

Les entreprises doivent mettre en place des stratégies de fidélisation de leurs cadres dans les fonctions clés.

Dragonfly Group, créée en Chine en 2000 et présent à Shanghai, Pékin, Hong Kong, Canton, Shenzhen, Chengdu et Paris, est un cabinet de conseil en ressources humaines spécialisé sur le monde chinois qui propose à ses clients - grands groupes comme PME - des services de recrutement ainsi que de coaching de cadres et du conseil en développement du leadership.

Dragonfly Group - Europe
66, Avenue de la Grande Armée 75017 Paris
Tel : +33 (0)1 58 05 23 39
Fax : +33 (0)1 53 81 06 41
Email : Paris@dragonflygroup.com
www.dragonflygroup.com



CHIFFRES CLÉS

Taux de croissance du PIB en 2011*: 5,4 %
 Estimation pour 2012 **: 4,2 %
 Revenu national brut par habitant *: 32 900 dollars US
 Classement à l'indice de perception de la corruption de Transparency International (2011): 12e sur 183 pays (la France est 25e)
 Doing Business *: 2e sur 183 pays derrière Singapour (la France est 29e)
 Sources: * FMI ** Banque mondiale

et produits. Plus récemment, la création d'une zone spéciale à Shenzhen destinée à améliorer la coopération avec Hong Kong souligne encore un peu plus l'imbrication de l'ancienne colonie britannique et du géant chinois. Cet environnement géographique, politique et commercial favorable permet aux grandes entreprises françaises du luxe, de la distribution, de la finance ou du sourcing de gérer leurs opérations en Chine à partir d'une base sûre. Mais les savoir-faire français de petites PME dans des secteurs aussi variés que les TIC, la restauration

ou l'artisanat ont également la cote. « Les Français sont persuadés que Hong Kong est un endroit pour les grosses sociétés alors qu'il est aussi un marché de niches. Il y a une demande des consommateurs et de notre côté nous souhaitons en attirer plus, car leur petite taille les oblige à externaliser certaines opérations, ce qui crée des emplois locaux. Ceci étant, les PME l'ont bien compris et depuis trois ou quatre ans nous voyons de plus en plus de petites sociétés venir nous voir », confirme Simon Galpin, de l'agence Invest Hong Kong.
 Sophie Creusillet



DRAGONFLY GROUP

Recrutement par approche directe
 Coaching et accompagnement des managers
 Développement du leadership
 Audit et conseil en ressources humaines
 Evaluation et fidélisation des talents
 Formation au management interculturel

人才管理咨询



VOTRE PARTENAIRE RESSOURCES HUMAINES EN CHINE

Dragonfly Group - Europe
 66, Avenue de la Grande Armée 75017 Paris
 Tel : +33 (0)1 58 05 23 39
 Fax : +33 (0)1 53 81 06 41
 Email : Paris@dragonflygroup.com
 www.dragonflygroup.com

ENTREPRISES

Les PME françaises qui ont osé Hong Kong

Dans trois domaines différents (l'informatique, le vin et la réalité augmentée) trois PME françaises ont choisi Hong Kong comme base d'implantation pour se développer en Chine continentale et en Asie. Avec succès. Voici leur parcours.

CDN Tech facilite l'accès au web chinois

Une implantation qui permet de contourner le « pare-feu » sur Internet.



Dutourdumonde - Fotolia.com

Absorbé en 2010 par Euro Asian Equities (EAE), une société française d'infogérance présente en Chine depuis 2006, CDN Tech, spécialisé dans l'accélération de contenus, a ouvert en mai 2012 une filiale dans la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong. Pour des raisons... techniques.

Taux d'équipement et de connexions en hausse vertigineuse, essor du e-commerce et des sites BtoB, le web chinois et son potentiel de développement aiguissent les appétits. Il semble pourtant plus aisé d'être en dehors de la Chine continentale pour en profiter. En cause, le fameux pare-feu chinois qui, en plus de restreindre l'accès aux zones de libre expression que sont les blogs et les réseaux sociaux, pose d'importants problèmes techniques. « Les informa-

tions sont filtrées voir bloquées ce qui, d'une part, ralentit la navigation et, d'autre part, peut paralyser des sites qui ne sont pas en cause mais qui partagent les mêmes serveurs que des sites frappés de censure », explique Loïc Hennocq directeur général d'Ecritel Chine, une société intégrée en 2007 à EAE et en charge du développement de CDN Tech en Asie. C'est donc pour contourner ces impératifs techniques que CDN Tech a ouvert sa filiale à Hong Kong, où la toile est libre. Le métier de cette entreprise est justement d'accélérer la mise à disposition des contenus web en proposant à ses clients, de grandes sociétés internationales visant le marché chinois, une solution de Content Delivery Network (CDN). Concrètement, CDN Tech propose un bouquet d'opérateurs, l'un prenant le relais de l'autre en cas de

ralentissement ou de blocage. Un système impossible à mettre en place en Chine où la mutualisation des serveurs et donc la mutualisation de la censure peuvent paralyser un site du jour au lendemain.

Si la RAS fait figure de havre de paix numérique, « il est important d'être présent en Chine continentale et à Hong Kong », souligne Loïc Hennocq. Car si le fameux « one country two systems » permet aux entreprises de trouver à Hong Kong des parades aux complications administratives et réglementaires chinoises, ce ne sont pas les sept millions d'habitants de l'île qui font tourner la boutique, mais bien le vaste marché chinois. Cependant, avoir un pied dans les deux systèmes requiert une grande souplesse. « Si vous avez un compte à la HSBC de Hong Kong, mais que vous perdez votre carte bleue en Chine continentale, la HSBC de Chine ne pourra rien pour vous et ce qui vaut pour les particuliers vaut également pour les entreprises », prévient Loïc Hennocq.

Reste que ce dernier est resté vivre à Shanghai, son port d'attache : « Ca ne pose pas de problème car aller à Hong Kong depuis Shanghai est très simple », remarque-t-il. Avant d'ajouter : « Mais il faut aller régulièrement à Hong Kong, pour le développement commercial d'une entreprise, c'est là que tout se passe ». S. C.

L'école du vin colle à une soif de sophistication

Les Hongkongais découvrent avec frénésie les plaisirs du vin. Ventes aux enchères, dégustations, bars à vin, distributeurs... C'est sur un marché désormais saturé que l'Ecole du vin est en train de se faire une place. Grâce à un maître mot: la pédagogie.

« Le marché du vin est sophistiqué et le Hongkongais n'est pas un gogo, prévient Olivier Thiénot, le fondateur de l'Ecole du vin. Il veut se former, acquérir une culture et maîtriser les codes ». Avec l'abolition des taxes à l'importation en 2008, le territoire, qui n'a aucune tradition viticole, s'est découvert une passion pour les bons vins. « Les écoles anglo-saxonnes, très présentes, sont beaucoup plus techniques que nous dans leur approche et la caution française est évidemment importante dans ce



Des formateurs au profil affûté diffuse une culture du « bon vin »

secteur », résume ce passionné de vin qui a lancé ses premiers cours (en français, anglais et chinois) il y a un an. « Nous avons misé sur la pédagogie: lors des formations tous les vins sont proposés, y compris les rosés, dans l'idée de tout découvrir. Les clients acceptent de faire

l'effort et nous plaçons toujours deux trois bouteilles iconiques pour les récompenser ». Hébergée à la French Chamber of Commerce and Industry in Hong Kong (FCCIHK), l'Ecole du vin a choisi une structure la plus légère possible pour s'installer à Hong Kong.



HONG KONG. RIGHT PLACE. RIGHT TIME.

Si vous êtes intéressés par la Chine, mais que ne savez pas par où commencer, voyez comment Hong Kong peut vous être utile. Des milliers d'entreprises étrangères – grandes et petites – ont développé leur activité en Chine grâce à Hong Kong.

Nous avons aidé plus de 2 600 entreprises à s'installer et à se développer à Hong Kong. Nos services sont gratuits, confidentiels et développés selon vos besoins.

Visitez notre site internet ou contactez-nous directement

www.investhk.gov.hk

InvestHK
The Government of the Hong Kong
Special Administrative Region

Représentant en France: Laurent Sansoucy (Paris)
Tél: +33 (0)1 43 87 56 40 Email: lsansoucy@investhk.com,hk
Siège: 25/F, Fairmont House, 8 Cotton Tree Drive, Central, Hong Kong
Tél: +852 3107 1000 Email: enq@investhk.gov.hk



Avis d'expert Société Générale

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HONG KONG : UNE OUVERTURE SUR L'ASIE, MARCHÉ PORTEUR POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

La zone Asie concentre à elle seule 25 % du commerce mondial et sa croissance dynamique lui confère une place hautement stratégique pour le Trade : 72 % des crédits documentaires mondiaux sont à destination de l'Asie, premier exportateur mondial ; 64 % des émissions mondiales y sont réalisées (source Swift 2011), ce qui témoigne du potentiel de ce marché de 2.5 milliards de consommateurs pour les exportateurs du monde entier.

Selon l'OMC, la croissance commerciale annuelle de l'Asie (6,5 %) dépassera systématiquement la moyenne mondiale (3,8 %) avec un écart de plus en plus flagrant dans les cinq prochaines années.

Société Générale accompagne localement les exportateurs dans leurs projets de développement sur la zone en s'appuyant sur son réseau présent depuis près de quarante ans (Hong Kong, Taïwan, Singapour, Japon, Corée du Sud, Chine, Vietnam).

Province à statut spécial de la République Populaire de Chine, Hong-Kong est l'une des places fortes du commerce international et plus particulièrement en Asie, bénéficiant d'une fiscalité très attractive avec des taxes parmi les plus faibles du monde et une économie basée sur la libre entreprise, le libre échange et l'ouverture des marchés.

Société Générale y est implantée depuis 1973 et dispose d'une licence lui permettant d'offrir à ses clients les mêmes services qu'une banque locale.

Vous accompagner dans la maîtrise du risque de non-paiement et du risque de change

Sur place, nos spécialistes dédiés aux opérations de Trade Finance traitent pour leurs clients tout type de transactions, des opérations les plus courantes d'open-account jusqu'aux techniques de sécurisation les plus sophistiquées (lettre de crédit stand-by ou SBLC, crédit documentaire). Notre équipe, dirigée par Victor NG, est composée de sept professionnels du Trade et traite près de 3500 transactions (import, export confondus).

Partenaire de votre développement, Société Générale vous donne accès, depuis votre agence en France, à l'ensemble de son réseau à l'international, à Hong Kong comme dans 53 autres pays. Nous sommes particulièrement attachés à vous accompagner dans la sécurisation de vos transactions et à vous proposer les solutions les plus adaptées pour vous protéger des risques de change et de non-paiement notamment. À Hong Kong, la pratique du crédit documentaire est très répandue : en tant qu'exportateur, il vous permet d'être assuré du paiement sur présentation de documents reconnus conformes, de consentir un délai de paiement à votre client et d'en obtenir le financement. En tant qu'importateur, il vous permet de vous assurer de la conformité de la livraison, d'ob-

tenir des délais de règlement et de garantir le bon paiement à l'échéance.

Nos équipes à Hong Kong peuvent proposer à votre fournisseur local l'escompte à nos caisses de son crédit documentaire à des conditions privilégiées.

À Hong Kong, les transactions internationales sont majoritairement libellées en dollar américain ce qui implique un risque de change à votre charge. Afin de vous permettre de maîtriser vos marges et d'augmenter votre compétitivité, nous pouvons vous proposer des solutions de couverture des plus simples aux plus sophistiquées en nous appuyant sur l'expertise de nos salles de marché.

L'internationalisation de la devise chinoise : une opportunité à saisir !

Pour soutenir le développement de leur devise, le yuan aussi appelé renminbi (RMB), les autorités chinoises ont multiplié ces dernières années, les mesures visant à accélérer l'internationalisation de leur monnaie : extension à tous les exportateurs de l'autorisation d'effectuer leurs opérations transfrontalières en yuans, élargissement de la marge de fluctuation quotidienne entre le yuan et le dollar américain, décision de développer un nouveau système de paiement international adapté à une compensation transfrontière en renminbi, ...

De nombreux accords ont été passés par la Banque Centrale de Chine (PBOC) avec entre autres le développement d'une plate-forme offshore pour la négociation de la devise chinoise. Pour limiter l'impact de fluctuation du dollar américain sur leur marge commerciale, de plus en plus d'entreprises asiatiques souhaitent utiliser le renminbi dans leurs transactions internationales. Au premier semestre 2012, le renminbi représente déjà 5 % des volumes de crédits documentaires sur la zone (source swift).

Répondre à cette demande constitue un réel enjeu pour les entreprises françaises et potentiellement un avantage concurrentiel. Conscient de l'impératif, Société Générale s'appuie sur ces équipes à Hong Kong pour développer une gamme complète de produits et services en RMB, qu'il s'agisse d'ouvrir un compte en renminbi dans votre agence en France, de gérer vos flux (transferts, remises documentaires), de couvrir votre risque de non-paiement (crédits documentaires, lettres de crédit stand-by), ou de couvrir votre risque de change (change au comptant ou à terme).

Parce que l'international est une opportunité, comptez-nous dans votre équipe.

Retrouvez-nous sur importexport-solutions.fr, le partenaire indispensable de votre développement à l'international.

*Philippe JOHANN, Directeur Commercial
Commerce International - Société Générale*

VOIR PLUS GRAND ? UN RÉSEAU D'EXPERTS POUR ASSURER VOTRE DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL



C'EST ÇA L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Se développer à l'international nécessite d'en maîtriser les risques. Avec Société Générale, vous n'êtes jamais seul : à chaque étape de votre projet, vous disposez d'un expert pour vous guider dans vos démarches, de la prospection de nouveaux marchés à la sécurisation de vos transactions.

Découvrez notre nouveau site importexport-solutions.fr

DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'ÉQUIPE  SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

ÉCHANGES BILATÉRAUX

La French touch domine les exportations

Si la France n'est que le 14ème fournisseur de Hong Kong, elle excelle dans ses savoir-faire.

Sept catégories représentent à elles seules plus de 40 % des achats hongkongais de produits français.

Avec des importations à hauteur de 5353,3 millions de dollars US en 2011 (en augmentation de 1,2 % par rapport à 2010), la France est le 14e fournisseur de Hong Kong.

Elle se classe derrière ses voisins européens : la Suisse est 9e, l'Allemagne 11e, le Royaume-Uni 12e et l'Italie 13e. La modestie de cette place ne doit cependant pas cacher la spécificité des ventes françaises.

L'Hexagone exporte en effet des produits emblématiques de ses meilleurs savoir-faire : maroquinerie de luxe, vins, cosmétiques et parfums, chaussures, vêtements, objet d'art, joaillerie.

Ces sept catégories représentent à elles-seules plus de 40 % des achats hongkongais de produits français. La French touch tourne



Outdoor - Fotolia.com

à plein régime. Quant aux exportations hongkongaises à destination de la France, il s'agit, pour

98 %, de réexportations, principalement depuis les ateliers du sud de la Chine. S. C.

LE TOP 10 DES PRODUITS FRANÇAIS IMPORTÉS À HONG KONG

Produits	2011 (millions de USD)	Janvier-juin 2012 (millions de USD)	Evolution 2012/2011
1 Sacs à main, sacs et articles de voyage	1221,358	458,590	- 1,6 %
2 Boissons alcoolisées	606,844	205,773	- 9,7 %
3 Equipements de télécommunication	352,558	168,189	+ 57,4 %
4 Aéronautique	320,133	105,506	- 48,1 %
5 Parfumerie, cosmétiques	307,686	127,792	+ 5,7 %
6 Joaillerie	233,733	108,850	+ 33,4 %
7 Chaussures	176,712	75,207	+ 14,2 %
8 Vêtements et accessoires	160,315	54,932	- 2 %
9 Objets d'art et antiquités	120,544	39,256	- 28,3 %
10 Moteurs non électriques et pièces détachées	97,573	31,121	+ 0,5 %
Total	5353,326	2121,234	+ 1,2 %

Source: HKTDC



Marc Allard, directeur du HKTDC France

Trois questions à Marc Allard

« Hong Kong augmente ses importations de produits français pour satisfaire la demande du marché chinois »

LE MOCI. Quels sont les produits français qui marchent à Hong Kong ?

Marc Allard. Très clairement, les biens de consommation de moyen et haut de gamme dont sont friands les Hongkongais, mais aussi les Chinois. Tous les ans, entre 65 % et 70 % des exportations françaises sont ensuite réexportés vers d'autres pays de la région, à commencer par la Chine où la consommation est en forte croissance.

Le vin, dont la France détient 60 % de parts de marché, tire également les exportations hexagonales. Là encore, une grande partie est réexportée. Ce profil explique que la France soit le pays européen qui se sert le plus de Hong Kong comme une plateforme de redistribution vers la Chine et les autres pays de la région.

Par ailleurs, si de grands noms du luxe sont présents, les distributeurs hongkongais recherchent des marques de mode. Ils sont très intéressés par les marques françaises qui véhiculent une image d'authenticité, pour les distribuer à Hong Kong et sur le continent. C'est ce qui s'est passé avec les chaussures Kickers qui marchent très bien en Chine. Beaucoup d'entreprises veulent aller directement en Chine continentale, mais il est beaucoup plus facile de passer par Hong Kong et de demander à son distributeur de s'occuper du marché chinois. Les agents locaux sont sur place, ils sont les premiers spécialistes de leurs marchés et ont en général de très bons carnets d'adresses.

LE MOCI. La balance commerciale de Hong Kong vis-à-vis de la France est déficitaire. Comment l'expliquez-vous ?

M. A.. En effet, c'est une nouveauté ! Les exportations hongkongaises vers la France, réexportations comprises, ont atteint 5,078 milliards de dollars US en 2011 et les importations de produits français 5,353 mil-

liards. Le déficit commercial s'est donc élevé à 275 millions de dollars. Hong Kong augmente ses importations de produits français pour satisfaire la demande du marché chinois et la France a ralenti ses importations. Nous consommons moins, et donc nous importons moins de biens de consommations produits en Chine, en raison de la récession économique dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Quant aux exportations de produits made in Hong Kong, qui ne produisent pas grand-chose, elles sont infinitésimales : moins de 2 % du total. Il s'agit de prototypes ou de teintures de produits textiles.

LE MOCI. Il est beaucoup question des relations politiques entre la Chine continentale et Hong Kong. Ont-elles des répercussions dans le monde des affaires ?

M. A.. Non, car il s'agit de discussions au niveau central et les hommes d'affaires traitent avec les régions. Le vrai malaise en ce moment c'est l'augmentation du coût du travail en Chine continentale, en particulier pour les PME qui ont plus de mal à s'adapter à cette nouvelle donne.

Un salaire mensuel dans les grandes villes côtières s'élève à 200 euros par mois, contre 260 au Maroc. Est-ce que le jeu en vaut encore la chandelle quand on sait que les coûts logistiques ont explosé ces derniers 18 mois ? Les centrales d'achats privilégient de plus en plus les pays proches de l'Europe de l'Ouest comme le Maghreb ou l'Europe de l'Est, ainsi que d'autres pays asiatiques comme le Bangladesh, le Pakistan, le Myanmar ou le Vietnam. Mais il manque des infrastructures à ces pays et on ne peut pas oublier du jour au lendemain les capacités de production de la Chine et ses savoir-faire.

Propos recueillis par Sophie Creusillet

« Le vrai malaise en ce moment c'est l'augmentation du coût du travail en Chine continentale »

SECTEURS PORTEURS

Luxe, agroalimentaire vin, logistique innovation...

Les entreprises françaises peuvent se développer avec succès dans cinq secteurs particulièrement porteurs à Hong Kong : le luxe, l'agroalimentaire, le vin, la logistique, les produits innovants en matière de TIC et de technologies vertes. A condition de proposer du haut de gamme pour un public exigeant et averti.

Luxe De la place pour les PME

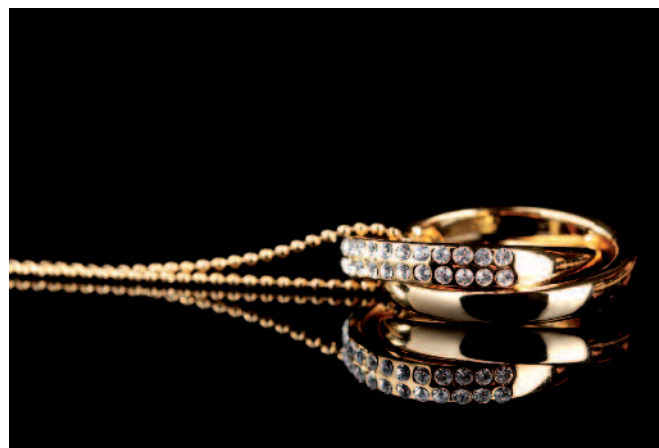
Montres, vêtements, parfums, bijoux... Le shopping est le passe-temps préféré des Hongkongais.

Hong Kong est le seul endroit du monde où Burger King a osé lancer, en mai dernier, un burger à... la truffe noire.

L'appétit des Hongkongais pour les produits de luxe n'a pas de limites. Les boutiques des grandes enseignes du secteur sont régulièrement prises d'assaut, à tel point que les clients doivent attendre leur tour sur le trottoir. Montres, vêtements, parfums, bijoux... Le shopping est le passe-temps préféré des Hongkongais dont le pouvoir d'achat atteint 24 200 euros par an.

Mais la richesse des Hongkongais n'explique pas à elle-seule cette débauche de luxe. Ce sont en effet les touristes de Chine continentale (28 millions en 2011, soit quatre fois la population de l'île) qui font en grande partie tourner le secteur. « À Hong Kong comme en Chine continentale, le paraître est très important. Il s'agit de se situer socialement en affichant les bonnes marques. Les continentaux viennent trouver à Hong Kong des produits de haut standing », confirme un homme d'affaires français. Une manne pour l'industrie mondiale du luxe.

En 2010, les Hongkongais ont en effet dépensé pour 4,8 milliards d'euros en objets de luxe, plus que les Russes et les Moyen Orientaux, selon une étude de Bain &



Africa studio - Fotolia.com

Company. La « grande » Chine (incluant Hong Kong et Macao) devrait devenir le premier marché mondial du luxe d'ici à 2020. En attendant, les entreprises françaises, dont les chiffres d'affaires sont tirés par les marchés asiatiques, en profitent. Toutes les grandes marques sont présentes, de Chanel à Dior en passant par Louis Vuitton, Gucci, Prada, Hermès ou Cartier. À titre d'exemple LVMH a réalisé 6 % de ses ventes mondiales en dollars hongkongais l'an dernier. Ce contexte, mêlant obsession des marques et fort pouvoir d'achat, bénéficie avant tout aux poids lourds du secteur. Et rares sont les PME à se lancer dans l'aventure. Jewel Sound, société de huit personnes spécia-

lisée dans la conception d'enceintes haut de gamme (entre 20 000 et 60 000 euros la paire), compte pourtant franchir le pas. « Hong Kong est bien sûr un tremplin vers la Chine, mais c'est également un marché en soi, avec un fort pouvoir d'achat et un gros appétit de consommation, souligne Nicolas Van Gucht, directeur commercial de Jewel Sound. Mais les marques ont un tel pouvoir d'attraction là-bas que nous devons d'abord nous y faire connaître ». Pour ce faire, le dirigeant table sur des déplacements et des démonstrations. Car s'il y a des affaires à faire dans des segments de niche, il est impératif de se faire connaître et reconnaître avant de partir bille en tête. S. C.

Agroalimentaire Des consommateurs avisés et exigeants

De la gargote de rue aux restaurants étoilés du Michelin (le territoire en compte 62), les Hongkongais éprouvent une vraie passion pour la bonne chair et sont avides d'exotisme. Pour s'en convaincre il suffit de jeter un coup d'œil sur les importations agroalimentaires depuis la France (hors vins et spiritueux) : 37 millions d'euros d'épicerie en 2011 (+ 69 % par rapport à 2010), 13 millions d'euros de produits laitiers (+ 20 %), 5,4 millions d'euros de fruits (+ 89 %), 5,2 millions d'euros de chocolat (+ 21 %) et 410 000 euros de foie gras (+ 68 %). Des montants qui n'ont certes rien d'extravagants, d'autant que 27 % sont réexportés, mais dont les progressions annuelles font rêver.

« Les Hongkongais aiment les produits sophistiqués et ils voyagent beaucoup. Ils aiment retrouver dans leur pays des produits découverts à l'étranger. Les entreprises qui viennent à Hong Kong pour la première fois sont étonnées du choix qui existe ici », témoigne Oriane Chenain, directrice de la Chambre de commerce et d'industrie française à Hong Kong. Alors que les cultures asia-



Les étrangers s'étonnent du choix qui existe en matière de gastronomie.

Brebea - Fotolia.com

tiques goûtent peu les fromages par exemple, il est tout à fait possible d'en acheter à Hong Kong, y compris les plus odorants et les moins présentables.

En outre, les consommateurs hongkongais sont très attentifs à l'aspect santé de leur alimentation et se montrent sceptiques sur la qualité des produits venus de Chine continentale suite à une série de scandales. En avril dernier ParknShop et Wellcome, les deux principaux distributeurs, ont supprimé de leurs références le lait des géants laitiers chinois Yili et Mengniu. Les labels, marques et autres démarches qualitatives ont

donc toutes leurs chances à Hong Kong, qui leur sert bien souvent de test avant de partir à l'assaut du continent. D'autant que l'accès au marché est on ne peut plus simple : pas de taxe particulière à l'importation, ni quota ou réglementation stricte, ni licence de distribution. Les importateurs doivent s'enregistrer auprès du Food and Environmental Hygiene Department. Deux exceptions : l'importation de viandes surgelées est soumise à licence et celle de lait et de produits laitiers doit être approuvée par cette même administration.

S. C.

Vin Un public averti et passionné

Lorsque Hong Kong a aboli en 2008 les taxes à l'importation sur le vin, l'ambition des autorités était de faire de ce petit territoire dénué de toute culture viticole une plaque tournante du commerce du vin en Asie.

Et de se donner une image chic et glamour que ne véhiculent pas les spiritueux, toujours taxés à hauteur de 42 %. Quatre ans plus tard, l'île vit au rythme des dégustations, des bars à vin et des enchères. Les deux géants mondiaux Sotheby's et Christie's ont ouvert des bureaux sur place, et il ne se

passé pas une semaine sans qu'un palace organise une vente. Hong Kong rêve de détrôner Londres, haut lieu de ces enchères où sont échangées les bouteilles les plus chères. Les bouteilles françaises y ont évidemment une large place, mais le business du vin ne se résume pas à des crus prestigieux. Grands consommateurs de vin rouge (les deux tiers de la consommation), jeunes, aisés et attirés par le mode de vie occidental, les amateurs de vin sont certes attachés au prestige de l'étiquette (en particulier française),

mais sont également très attentifs au rapport qualité-prix. En outre, ils ont appris et continuent d'apprendre le vin (voir article page 17 sur l'École du vin). Bref, ce n'est pas la peine d'essayer de leur vendre de la piquette ou de ne compter que sur la French touch pour les séduire. Moins chers, promus par des formations en œnologie montées par des importateurs spécialisés, les vins du nouveau monde imposent une sérieuse concurrence. 15 % du vin importé viennent d'Australie, 12 % des Etats-Unis et 7 % du

Chili. Le vin français représente néanmoins 41 % des importations, soit 906 millions d'euros, dont 20 % sont réexportés, principalement vers la Chine continentale. La part des réexportations est en constante augmentation, beaucoup d'opérateurs hongkongais ayant ouvert des sociétés d'importation directement sur le continent. Sur le territoire, la distribution est assurée par des magasins spécialisés tels que Watson's Wine Cellars, la chaîne la plus importante qui compte 19 points de vente, et les supermarchés (Park'n Shop, Wellcome, CitySuper ou Great). Certains restaurateurs, en particulier français, importent directement

Thierry Poincin a tenté avec succès l'aventure des vins « naturels »

depuis la France, mais l'offre sur place est impressionnante. « Je trouve tout ce que je veux chez Watson's Wine Cellars et je me fournis aussi chez des importateurs, où les prix sont parfois moins élevés qu'en France », confie Olivier Thiénot, le créateur de l'Ecole du vin. Même si le marché est saturé, il y a encore des places à prendre à Hong Kong. Notamment sur des marchés de niches. Thierry Poincin a ainsi tenté

l'aventure des vins « naturels » (sans autre traitement que de la bouillie bordelaise, sans filtrage et n'utilisant que des levures naturelles). L'importateur français travaille avec des restaurateurs, mais aussi des particuliers séduits par l'originalité de son catalogue (130 références issues d'une trentaine de vigneronnes) : « Le concept du vin naturel, du petit vigneron, des terroirs français marche très bien ». S. C.

Logistique Hong Kong fait valoir ses atouts

Le port est plus cher mais il se spécialise dans des segments à forte valeur ajoutée.

Avec un flux de 23,6 millions de TEU en 2011, Hong Kong est le troisième port au monde pour les conteneurs, derrière Shanghai et Singapour, et le neuvième par son tonnage (267 millions de tonnes en 2011).

Idéalement situé, à la croisée de plusieurs routes commerciales et à proximité immédiate de la Chine continentale, il héberge tous les plus grands logisticiens du monde et n'impose ni droits ni taxes, sauf sur les spiritueux et le tabac. Il doit cependant améliorer les capacités de ses infrastructures.

Bien sûr, le territoire est avant tout une plateforme de réexportation vers la Chine continentale. Les deux entités ont conclu en 2003 un accord commercial (le CEPA, Closer Economic Partnership Agreement) dont un volet prévoit le désarmement tarifaire concernant aujourd'hui quelque 3000 marchandises et services. Le transbordement est donc une des spécialités du port. « En moyenne, le temps de transit est plus court de deux jours que dans les autres ports de la région », se félicite Sunny Ho, directeur exécutif du Hong Kong Shippers Council. Et



la fluidité des différentes procédures semble faire l'unanimité. « Les douanes sont très rapides, confirme Mario Aron qui a dirigé pendant 6 ans la filiale de Giorgio Gori, un logisticien italien spécialisé dans le vin. Si votre marchandise arrive à midi par exemple, vous pouvez aller la chercher le soir même ». Autre avantage du port, selon Sunny Ho : « Les opérations de contrôle y sont beaucoup plus sécurisées, ce qui est très important pour les produits de luxe par exemple ». Le territoire dans son ensemble s'est fait une spécialité des questions relatives à la propriété intellectuelle. A Hong

Kong, des cabinets juridiques entiers sont dédiés à cette problématique. Ce qui n'empêche pas le marché de Temple Street de regorger de copies de plus ou moins bonne qualité. Mais le territoire souhaite se positionner comme un hub à forte valeur ajoutée. C'est dans cet état d'esprit qu'en 2008 Hong Kong s'est lancé dans le projet de devenir le hub asiatique pour le vin. « Ce port n'était pas du tout adapté pour le vin, témoigne Mario Aron et les agréments des logisticiens ont mis deux ou trois ans à se mettre en place. Aujourd'hui le réexport est facile, entre 15 et 20 opérateurs



HONG KONG

Asia's Trade Fair Capital

Effective Sourcing
Excellent Services
Exceptional Exhibition Venues

Home to over 100 leading international trade fairs, Hong Kong is Asia's most vibrant exhibition hub, right at the doorway to the Chinese mainland and the meeting point of east and west. It offers the perfect mix of commercial and cosmopolitan attractions, and a wealth of international exhibitors and buyers. No wonder, an increasing number of event organisers choose Hong Kong as their preferred destination in Asia.

For more information on upcoming trade fairs in Hong Kong, please visit www.exhibitions.org.hk



sont certifiés selon une législation propre à Hong Kong, mais qui n'impose pas le contrôle des températures. Surtout, dans le vin comme dans tous les autres segments de la logistique maritime, le port est environ 30 % plus cher que ses concurrents ». Territoire exigu où l'espace est un luxe,

Hong Kong doit en outre améliorer les capacités d'accueil de ses infrastructures. C'est l'ambition du programme « développement stratégique du port de Hong Kong à l'horizon 2030 ». Ce dernier prévoit, entre autres, la construction d'un dixième terminal de conteneurs,

l'amélioration des connexions avec le port de Shenzhen et la construction d'un nouveau complexe logistique. Le transport aérien, qui capte un tiers des flux, devrait lui aussi bénéficier de nouvelles infrastructures dans les années à venir (centres logistiques, troisième piste...).

S. C.

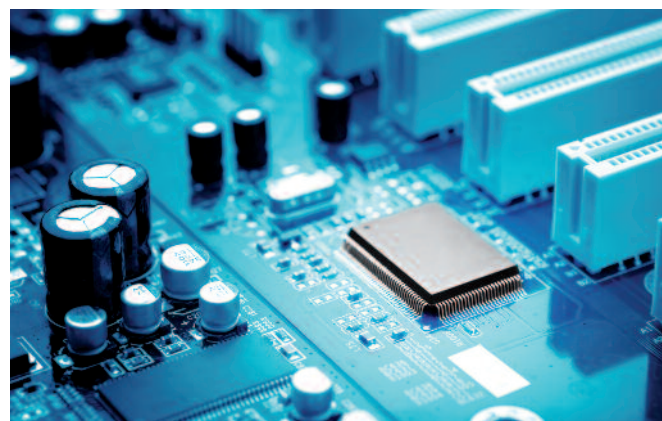
Innovation et TIC Une politique d'incitation active

Un gigantesque Science park et un Cyberport accueillent plusieurs centaines de sociétés.

Hong Kong a mis en place un dispositif de soutien aux secteurs de la R & D et des TIC avec, en toile de fond, l'objectif de devenir le laboratoire des produits innovants fabriqués en Chine continentale.

En 2004, le ministère chinois des Sciences et technologies et la Région administrative spéciale de Hong Kong lancent un comité destiné à améliorer la coopération technologique entre les deux territoires. La même année, Hong Kong et la province du Guangdong ouvrent un programme de coopération doté de 200 millions de dollars. 30 projets de recherche ont été financés depuis. Idem avec Shenzhen, en 2007. Hong Kong veut bien évidemment conserver sur son territoire les activités à forte valeur ajoutée. Et pour ce faire, il s'est doté d'infrastructures qui ont attiré des entreprises du monde entier.

Pour coordonner cette politique visant à faire des secteurs innovants un des moteurs de sa croissance, Hong Kong a créé en 2000 une commission Innovation et Technologie. Six ans plus tard, cette même commission lançait cinq centres de recherche et développement (R & D) dédiés à cinq secteurs : l'automobile, les technologies de l'information et des communications (TIC), la logistique et les supply chains, les nanotechnologies et le textile. Fin février 2012, ces laboratoires comptaient 435 projets représentant un investissement total de... 2,6 milliards de dollars ! Car l'an-



Pavel Timofeev - Fotolia.com

cienne colonie britannique a décidé de se donner les moyens de financer ses ambitions en créant, en 1999, un fonds spécialement dédié à ces secteurs à forte valeur ajoutée, le ITF (Innovation and Technology Fund). Le gouvernement a injecté 5 milliards de dollars à sa création permettant de financer à ce jour 2 746 projets, principalement dans le secteur des TIC (20 %), de l'électronique (17 %) et les biotechnologies (10 %). Surtout, Hong Kong s'est doté d'un gigantesque Science Park de 22 hectares où travaillent 8 000 personnes, dont 64 % d'ingénieurs et de scientifiques.

300 compagnies, dont 30 % d'origine étrangère (principalement américaines et britanniques), y sont installées et bénéficient d'installations dernier cri pour développer leurs programmes de R & D. « Elles devraient être 150 de plus d'ici à 2015, avance Ada Tam, qui dirige la communication du parc. Et nous souhaitons

d'abord attirer des entreprises opérant dans les technologies vertes ». Les green tech ont en effet le vent en poupe : elles n'étaient qu'une trentaine en 2009. Outre les sociétés logées dans le parc, d'autres utilisent ponctuellement les services de location de laboratoires.

Hong Kong s'est par ailleurs doté d'un incubateur en 2003, le Cyberport. « Nous ne sommes pas un parc technologique mais une communauté, prévient Mark Clift, son directeur d'exploitation. Notre ambition est à la fois d'attirer des compagnies étrangères et de permettre aux entreprises hongkongaises de prendre une dimension internationale ». Une centaine de sociétés (dont 48 % de PME) y sont installées dans des bureaux suréquipés jouxtant des laboratoires de 3D ou d'informatique. 30 entreprises étrangères, majoritairement américaines y ont élu domicile, dont TV5.

S. C.

RÉGLEMENTATION

Ce qu'il faut savoir pour s'implanter et exporter

Hong Kong est un havre libéral adossé à la Chine continentale. Voici l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour une première approche avec le concours du cabinet Thomas, Mayer & Associés.

1/ Le cadre général

Hong Kong ville ouverte

Après la rétrocession à la Chine intervenue le 1er juillet 1997, Hong Kong est devenue une Région Administrative Spéciale (R.A.S.) de la République Populaire de Chine (R.P.C.). Pour autant, en vertu du principe « un pays, deux systèmes », Hong Kong ne s'est pas vue imposer le système et les politiques socialistes chinois. La Loi Fondamentale (Basic Law) de Hong Kong assure la pérennité des principes de marché à la base du fonctionnement économique et politique de la R.A.S. de Hong Kong. Hong Kong jouit donc d'un haut degré d'autonomie : autonomie du système monétaire et financier assurée par le fait que la Région lève ses propres impôts et en garde l'entier bénéfice ; autonomie du secteur maritime ainsi que de son espace aérien ; autonomie dans le contrôle de l'immigration permettant à la Région d'émettre ses propres passeports et de conclure des accords de visa avec les pays étrangers ; autonomie des douanes, Hong Kong est demeuré un territoire douanier séparé de la PRC, lui permettant de participer aux organisations du commerce international et à toutes

les négociations relatives à la réglementation du commerce international.

Hong Kong ville internationale

Hong Kong est membre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) depuis le 1er janvier 1995, et son adhésion est demeurée séparée de celle de la Chine après la rétrocession. Hong Kong est un des membres fondateurs de l'OMC. Hong Kong est membre de l'Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) depuis 1991. Le 29 juin 2003, la Chine et Hong Kong ont signé un accord de libre-échange dénommé Closer Economic Partnership Agreement (CEPA) entré en vigueur le 1er janvier 2004. Selon cet accord, la Chine ouvre de manière prioritaire son marché aux entreprises implantées à Hong Kong, quelles qu'elles soient. Le CEPA permet donc un accès préférentiel au marché chinois. L'accord CEPA I comprenait trois volets : la suppression des droits de douane pour 273 produits exportés vers la Chine continentale ; une ouverture préférentielle du marché chinois aux entreprises hongkongaises pour 18 catégories de services ; un

ensemble de mesures visant à faciliter les échanges bilatéraux en matière de commerce et d'investissement. Depuis, huit suppléments ont été signés entre la Chine et Hong Kong. Ces suppléments ont étendu les avantages offerts par l'accord CEPA I à de nouveaux produits et services. Ils ont permis d'aboutir à une très grande libéralisation du commerce entre Hong Kong et la Chine, à laquelle échappent seulement quelques exceptions. Enfin, est entré en vigueur le 1er décembre 2011 la convention fiscale franco-hongkongaise visant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et à prévenir l'évasion et la fraude fiscale. La date d'effet était le 1er janvier 2012 en France et le 1er avril 2012 à Hong Kong (cf. Investir).

2/ Créer une société

La « Limited Company », la société à responsabilité limitée hongkongaise, est la plus utilisée par les investisseurs.

Aucune autorisation préalable n'est nécessaire ; les actionnaires et les administrateurs de la société peuvent être des personnes physiques ou morales et ne sont sou-

Les délais habituels pour créer une société

La création d'une société à Hong Kong peut être très rapide. La possibilité offerte par le droit hongkongais d'acquiescer une « shelf company », structure préconstituée, permet en effet de créer une société en moins de deux ou trois jours, selon la

diligence des principaux acteurs intéressés. En effet, la procédure consiste simplement en l'acquisition et la restructuration de la société déjà existante (transfert des parts sociales aux nouveaux acquéreurs, changement de siège social...).

Faut-il avoir recours à un avocat ou un juriste ?

Le recours à un avocat ou à un juriste apparaît indispensable pour créer une société hongkongaise.

Ces professionnels prennent notamment en charge la préparation de l'ensemble des documents sociaux, ainsi que l'immatriculation ou la restructuration de la société auprès du Registre des sociétés et son enregistrement auprès des autorités fiscales. Les cabinets d'avocats peuvent également proposer la mise à disposition d'un « Registered Office » (siège

social) et d'un « Company Secretary », dont la nomination est obligatoire et qui assure la gestion de la vie sociale normale de la société. Ils facilitent enfin l'ouverture de comptes bancaires car sans introduction les banques hongkongaises sont très prudentes vis-à-vis des nouvelles sociétés étrangères. Le coût approximatif de la création d'une société peut varier entre 3 500 euros et 5 000 euros, selon les prestations effectivement fournies.

mis à aucune condition de nationalité, de résidence ou d'immatriculation à Hong Kong. Une Limited Company peut être créée selon deux méthodes : en constituant directement une nouvelle société ou bien en acquérant une société préconstituée, qui n'a encore jamais eu d'activité (« shelf company » ou « société sur l'étagère »). Cette deuxième méthode apparaît généralement plus rapide et plus simple et demeure la plus couramment utilisée. Les caractéristiques de la Limited Company en font un instrument sûr et efficace. D'abord, la responsabilité des actionnaires est limitée au montant du capital social souscrit. En outre, il n'existe pas de capital social minimum et les actionnaires ne sont pas tenus de libérer la totalité du montant du capital social autorisé. S'agissant d'une société préconstituée, le montant du capital social autorisé est en général de 10 000 HKD (soit environ 1 000 euros), la valeur nominale des parts sociales de 1 HKD et le montant du capital social libéré de 1 HKD. Ces sociétés peuvent être adaptées aux besoins spécifiques de leurs actionnaires.

Les Limited Companies n'ont pas d'objet social et peuvent se livrer à toute activité commerciale. Les comptes d'une Limited Company ne sont pas déposés ni au Registre des sociétés ni auprès de l'administration fiscale. Ils sont donc très confidentiels.

3/ Investir

Il n'existe à Hong Kong quasiment aucune restriction aux investissements étrangers, qui sont seulement limités dans certains secteurs d'activité considérés d'utilité publique, en particulier la communication audiovisuelle, la défense etc. Par ailleurs, il n'existe pas d'incitations directes aux investissements étrangers. Hong Kong offre en effet un climat déjà très favorable aux investissements, en particulier grâce à ses infrastructures, notamment portuaires et aéroportuaires qui font de la ville le plus grand hub de transport du monde, grâce à sa position stratégique, à une fiscalité simple et attractive, et à un système légal et administratif de qualité. Tous les investisseurs, sans discrimination de nationalité ou de résidence, bénéficient de cette politique gouvernementale

visant à faire de Hong Kong l'une des économies les plus ouvertes, libérales et attractives du monde.

4/ La fiscalité

La fiscalité hongkongaise est particulièrement attractive : selon l'étude Paying Taxes de 2011 qui compare 183 économies, Hong Kong dispose de l'un des systèmes fiscaux les plus favorables au monde. Seuls trois impôts directs sont prélevés (impôt sur les sociétés : 16,5 % ; imposition sur les salaires : maximum 15 % ; taxe foncière : 15 %), le tout assorti d'un système généreux d'abattements et de déductions. Surtout, il n'existe à Hong Kong aucune TVA et aucune imposition sur les plus-values de capitaux, les dividendes et les droits de successions.

L'attractivité du système fiscal hongkongais s'est encore renforcée grâce à l'adoption récente de la convention fiscale entre la France et Hong Kong. Cette convention, fondée sur le modèle de l'OCDE, prévoit divers critères destinés à éviter la double imposition : la résidence, l'établissement stable, ou la nature du revenu imposable. La résidence est le critère de

Les coûts et délais de dédouanement

Dans le classement Doing Business 2012 de la Banque mondiale, Hong Kong est classée au deuxième rang mondial pour la compétitivité de ses services logistiques et douaniers.

Pour un conteneur de 20 pieds, les frais relatifs aux procédures d'exportation/importation s'élèvent à environ 575 USD. Ces frais comprennent les coûts engagés pour les documents, les frais administratifs liés au dédouanement et aux contrôles

techniques, les frais de courtiers douaniers, les frais de manutention dans les terminaux et les frais de transports terrestres. Le délai moyen d'une procédure d'exportation/importation est de cinq jours. Ce délai prend en compte la préparation des documents relatifs à la procédure, le dédouanement et l'inspection technique, la manutention au port et le transport terrestre.

Obtenir un statut offshore

Une société hongkongaise peut bénéficier d'un statut dit « offshore », c'est-à-dire d'un statut de non-imposition des bénéfices. Pour obtenir cette qualification, la société doit déposer une demande spéciale par l'intermédiaire de son représentant fiscal. La société doit démontrer qu'elle n'a aucune activité commerciale ni source de profit localisées sur le territoire de Hong Kong. Cela implique qu'aucun élément commercial ne se

rattache à Hong Kong et notamment que la société n'ait pas de salarié et de bureau commercial à Hong Kong, qu'elle ne commerce pas avec une autre société hongkongaise, qu'aucune livraison de marchandise ne se fasse sur le territoire, etc. En règle générale et lorsque les conditions requises sont réunies, les autorités fiscales accordent la qualification offshore. Les bénéfices de la société ne seront pas taxés.

référence pour les personnes physiques. Est considérée comme résident de l'un des pays contractants toute personne qui y exerce effectivement son activité. Concernant les revenus des sociétés, c'est le critère de l'établissement stable qui est utilisé pour déterminer le lieu d'imposition de ces revenus. Pour les revenus provenant de biens immobiliers ainsi que les plus-values réalisées sur ces biens, c'est leur situation qui détermine le lieu de leur imposition. Enfin, un prélèvement à la source reste appliqué par la France en matière de dividendes, de royalties et d'intérêts, mais ce prélèvement est limité à 10 % et bénéficie d'un crédit d'impôts. Ce climat extrêmement favorable aux investissements étrangers fait de Hong Kong une plate-forme privilégiée d'implantation en Chine. Plus de 70 % du total des investissements directs étrangers en Chine

et, inversement, plus de 50 % des investissements chinois vers l'étranger, passent ainsi par Hong Kong.

5/ Exporter

Régime général des importations

Hong Kong est un port franc et est demeurée, après la rétrocession à la Chine, un territoire douanier séparé. Hong Kong est réputée pour la facilité de ses procédures douanières. Seules certaines catégories de marchandises sont soumises à des taxes douanières, notamment le tabac et les spiri-

teux. Un changement majeur est intervenu récemment : Hong Kong a supprimé en 2008 toutes les taxes sur les vins et les bières. De ce fait, Hong Kong a connu une explosion des importations de vin et joue également le rôle de plate-forme de réexportation grâce aux facilités de stockage. Hong Kong accueille depuis lors de nombreux salons et foires spécialisés, tels que Vinexpo.

*Alice Lasry et Olivia Sicsic
Thomas, Mayer & Associés*

SOURCES D'INFORMATIONS DOUANIÈRES

Le Gouvernement hongkongais : www.gov.hk/en/business/global/importexport/
Le Trade and Industry Department : <http://www.tid.gov.hk/english>
Le Customs and Excise Department : <http://www.customs.gov.hk/en/home/index.html>
Le Hong Kong Trade Development Council : <http://www.hktdc.com/>

Les risques et pratique de paiement

Notes de risque pays

Euler Hermes : A / risque faible (mars 2012)

Coface : A1 (avril 2012)

Moyens de paiement

Important : à Hong Kong, toute monnaie, y compris le renminbi de la Chine continentale, peut être apportée et vendue sur le marché ouvert.

Meilleures monnaies de facturation des échanges

Le dollar américain (USD) et l'euro (EUR), de plus en plus utilisé.

Conseillés

Le crédit documentaire irrévocable et confirmé, et le virement Swift garanti par une lettre de crédit stand-by ou par une assurance-crédit.

Conditions de paiement

Délais de paiement habituels

Environ 40 % des transactions sont à vue, sinon à 30 jours.

Quelques rares transactions à 60 jours sont signalées.

Risques de retards de paiement

Les retards de paiement ont tendance à se multiplier lorsque les transactions ne sont pas sécurisées par une garantie, mais ils restent encore dans la limite des 10 jours.

Acomptes à la commande

Il est possible d'en négocier si le montant le justifie.

Garanties bancaires locales

On peut en obtenir sans difficulté particulière, que ce soit des garanties bancaires classiques et des lettres de crédit stand-by.

Ces informations sont extraites de l'« Atlas des risques pays 2012 », *Le Moci* n° 1916 du 7 juin 2012.

Retrouvez l'intégralité de la fiche sur notre site web : www.lemoci.com

PRATIQUE

Contact utiles

En France

- **Ambassade de Chine à Paris**
Tél. : 01 47 23 34 45
www.amb-chine.fr
- **Association France - Hong Kong**
Association d'hommes d'affaires hongkongais et français
info@association-france-hong-kong.org
www.association-france-hong-kong.org
- **Invest Hong Kong**
Tél. : 01 43 87 56 40
sansoucy@investhk.com.hk
www.investhk.gov.hk

À Hong Kong

- **Consulat général de France**
www.consulfrance-hongkong.org
- **Ubifrance, Mission économique**
hongkong@ubifrance.fr
- **Chambre française de commerce et d'industrie (French Chamber of Commerce and Industry, FCCIHK)**
www.fccihk.com
- **Sopexa**
anitawa@sopexa.com.hk

Avocats français ou francophones

- **Thomas, Mayer & Associés**
Eric-Jean Thomas
ericjeanthomas@tmahk.com
www.tmahk.com
- **Gide Loyrette Nouel**
Rebecca Silli
silli@gide.com - www.gide.com
- **Lefevre Pelletier & Associés**
Paul-E. Benachi,

Le HKTDC, à Paris

Le bureau parisien du HKTDC (Hong Kong Trade Development Council), qui en compte 40 dans le monde dont 11 en Chine, sera certainement votre premier contact avec Hong Kong. Organisateur de salons (une trentaine par an), cet organisme se veut également une porte d'entrée délocalisée sur le marché hongkongais. Publications sectorielles, newsletters, renseignements, fil d'actus... Le HKTDC est une mine d'informations. Grâce à une base de données de 700 000 contacts il permet de rentrer en relation avec des entreprises ciblées, futurs fournisseurs ou partenaires. De plus, le HKTDC organise régulièrement des conférences et séminaires sur le business à Hong Kong.
Contact à Paris : Tél. : 01 47 42 41 50 ; mail : paris.office@hktcdc.org
Contact à Hong Kong : 00 (852) 1830 668
www.hktcdc.com/ (version française et anglaise)

Invest Hong Kong, pour les investisseurs

Invest Hong Kong est l'agence d'accueil des investisseurs étrangers à Hong Kong. Elle vous permet non seulement de prendre des renseignements sur votre secteur d'affaires et sur les détails d'une implantation à Hong Kong, mais également d'être accompagné tout au long de votre processus d'installation. Une source d'informations qui vient en complément de celles fournies par le HKTDC.
Tél. : 00 (852) 3107 1000 ; mail : enq@InvestHK.gov.hk
www.investhk.gov.hk/fr/

pebenachi@lpalaw.asia,
Nicolas Vanderchmitt
nvanderchmitt@lpalaw.asia
www.lpalaw.com

- **Salans**
Darren Fitzgerald
hongkong@salans.com
www.salans.com

Retrouvez la sélection complète des avocats à Hong Kong dans :

- « **L'annuaire Moci des avocats d'affaires à l'international** », **Le Moci n° 1908 du 29 février 2012**,
- **et sur : www.lemoci.com**, « **annuaire du commerce international** ».

Principales manifestations économiques

- **Salons et pavillons France 2012**
- **Hong Kong International Wine and Spirit Fair**
8-10 novembre
www.hktcdc.com
Pavillon France
Organisateur : Sopexa
Contact : josyane.cordier@

sopexa.com

- **Hong Kong Optical Fair**
7-9 novembre
www.hktcdc.com
Pavillon France
Organisateur : Ubifrance
Contact : maryline.houbani@ubifrance.fr
- **Cosmoprof Asia**

9-12 novembre
www.cosmoprof-asia.com
Pavillon France
Organisateur : Ubifrance
Contact : marie-christine.thumerel@ubifrance.fr

- **Inno Design Tech Expo**
6-8 décembre
www.hkcec.com.hk

Organisateur : HKTDC
Contact : exhibitions@tdc.org.hk

Salons 2013

- **Hong Kong toys and games fair**
7-10 janvier
www.hkcec.com.hk
Organisateur : HKTDC
Contact : exhibitions@tdc.org.hk
- **Hong Kong licensing show and fair**
7-9 janvier
www.hkcec.com.hk
Organisateur : HKTDC
Contact : exhibitions@tdc.org.hk
- **Hong Kong international fur and fashion fair**
25 au 25 février
www.hkcec.com.hk
Organisateur : Hong Kong Fur Federation
Contact : fur@hkff.org

- **Hong Kong mode lingerie**
Mars
www.hkcec.com.hk
Organisateur : Eurovet et Comesposium
Contact : infos@exposium.fr
- **International jewellery show**
5-9 mars
www.hkcec.com.hk
Organisateur : HKTDC
Contact : exhibitions@tdc.org.hk
- **Asia Pacific Rail**
12-14 mars
www.terrapinn.com
Organisateur : Terrapinn
Contact : enquiry.au@terrapinn.com
- **Air freight Asia**
19-21 mars
www.reedexpo.com
Organisateur : Reed exhibitions
Contact : rxinfo@reedexpo.co.uk
- **Asian aerospace**
19-21 mars

www.reedexpo.com
Organisateur : Reed exhibitions
Contact : rxinfo@reedexpo.co.uk

- **Materials, manufacturing and technology**
25-27 mars
www.aplf.com
Organisateur : APFL (Asia Pacific Leather Fair Ltd.)
Contact : info@aplf.com
- **International travel expo**
Juin
www.itehk.com
Organisateur : TKS Exhibition Services Ltd
- **Cosmoprof Asia**
14-16 novembre
www.cosmoprof-asia.com
Pavillon France
Organisateur : Ubifrance
Contact : marie-christine.thumerel@ubifrance.fr

Préparer son déplacement à Hong-Kong*

Formalités

Pour obtenir un visa « business », s'adresser à l'ambassade ou au consulat chinois le plus proche. Il est conseillé de faire la demande de visa avant d'arriver à Hong Kong, car changer de visa sur place est difficile et oblige à sortir du territoire. Les hommes d'affaires qui doivent se rendre régulièrement à Hong Kong peuvent obtenir un « pass » pour passer plus rapidement les formalités d'immigration : le Hksar Travel Pass (TP) ou le Frequent Visitor Card (FVC) (www.immd.gov.hk).

Bon à savoir

Les cartes Visa, Master Card et American Express peuvent être utilisées dans la plupart des distributeurs automatiques ATM. Pratiquement toutes les banques de Hong Kong acceptent les cartes étrangères et des guichets de retrait fonctionnent 24 h/24 un peu partout dans la ville. Les nombreux hôtels, bureaux de change et banques acceptent les traveller's checks et l'ensemble des devises étrangères.

Décalage horaire avec la France

+ 7h en hiver, + 6h en été.

Se rendre dans le pays

Air France et Cathay Pacific programment un ou deux vols directs par jour, selon le jour de la semaine. Air China, KLM et Lufthansa proposent un vol quotidien avec escale. China Southern assure plusieurs vols par semaine avec escale. Air New Zealand assure la liaison quotidiennement avec Londres, et Swiss International Airlines relie chaque jour Zurich à Hong Kong. Le prix d'un billet varie entre 500 et 6 000 euros.

Nature du réseau électrique

220 volts, 50 Hz. Prises électriques de type D ou G. La plupart des hôtels sont équipés d'adaptateurs multiprises.

Télécommunications

Indicatif : 00852. Coût d'une minute téléphonique vers Paris : environ 50 centimes d'euro depuis un fixe hongkongais. Minimum 2,20 euros si vous utilisez votre téléphone portable français.

- **Téléphonie mobile** : la qualité du réseau est excellente. Vous pouvez utiliser votre portable. Il est possible de louer une carte Sim ou un téléphone portable à l'aéroport à partir de 15 HKD (1,5 euros), avec des recharges de divers montants (dans un magasin 7-Eleven). Les communications locales sont bon marché.
- **Accès Internet** : il y a des points de Wi-fi gratuits à l'aéroport et dans de nombreux endroits de la ville, gérés par le gouvernement. Dans la plupart des cafés, des centres commerciaux et dans certaines stations de métro, des ordinateurs reliés à Internet sont à la disposition des clients, gratuitement. La plupart des grands hôtels disposent de connexions haut débit.

Services utiles

Coût d'une journée de travail d'une secrétaire : env. 60 euros.
Coût d'une journée de travail d'un interprète : env. 80 euros.

* **Retrouver l'intégralité des informations pratiques pour préparer votre déplacement à Hong Kong dans notre spécial Voyages d'affaires 2012 (Moci N° 1919, du 19 juillet 2012) ou sur notre site Internet www.lemoci.com, « fiche pays Hong Kong ».**



Dans le futur, tous les marchés auront émergé.

D'ici 2050, 19 des 30 premières économies mondiales seront des pays qualifiés aujourd'hui « d'émergents »*. Comment cette nouvelle organisation mondiale influencera-t-elle votre activité ?

HSBC et ses équipes comprennent ces nouveaux marchés : notre histoire a démarré il y a 150 ans pour faciliter les échanges commerciaux entre la Chine et l'Europe. Nos équipes Trade et Supply Chain**, présentes dans plus de 60 pays, vous aident à appréhender les marchés locaux tout en gardant une stratégie globale.

Un nouveau monde émerge.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hsbc.fr/entreprises

HSBC 
Commercial Banking